



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 72889

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur l'entrée trop précoce des enfants à la crèche. En effet, une étude américaine, menée depuis dix ans auprès de 1 300 enfants, montre que l'intégration en crèche dès trois mois ne faciliterait pas la socialisation, contrairement à une idée reçue, mais rendrait au contraire les enfants plus agressifs, ceux-ci ayant besoin d'une relation sécurisante plus durable (jusqu'à huit mois au moins). C'est pourquoi il aimerait savoir si des mesures pourraient être prises pour favoriser l'entrée plus tardive des enfants en crèche, comme par exemple l'allongement du congé maternité, la mise en place de modalités de temps partiel protégeant les salariées qui choisiraient ce système alterné et le développement des crèches parentales, structures au sein desquelles les parents sont présents.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72889

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 835